

C. IPC 261

Le 18 décembre 2015

01

Concerne : Classification internationale des brevets (CIB) – Quarante-huitième session du Comité d'experts (Genève, 24 - 26 février 2016)

Madame,
Monsieur,

./ J'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint une copie de la Note n° IPC 260 adressée ce jour au
./ Ministre des affaires étrangères de votre pays, ainsi que la pièce jointe qui y est mentionnée.

Cette Note est une invitation à participer à la quarante-huitième session du Comité d'experts de l'Union de l'IPC, qui est appelé à se réunir à Genève du mercredi 24 février à 10 heures au vendredi 26 février 2016.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Yo Takagi
Sous-directeur général

Pièces jointes : Note n° IPC 260
document IPC/CE/48/1 Prov.

C. IPC 260

01

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la quarante-huitième session du *Comité d'experts de l'Union créée par l'Arrangement de Strasbourg concernant la classification internationale des brevets (CIB)*, qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du mercredi 24 février à 10 heures au vendredi 26 février 2016.

./ Le projet d'ordre du jour de la session (document IPC/CE/48/1 Prov.) est joint à la présente.

Les langues de travail seront le français et l'anglais et l'interprétation simultanée sera assurée dans ces langues.

Le Bureau international de l'OMPI saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer d'ici au 15 février 2016 les nom(s) et qualité(s) de la ou des personnes qu'il aura désignée(s), de préférence au moyen d'une inscription en ligne à l'adresse suivante : http://www.wipo.int/meetings/fr/registration/form.jsp?meeting_id=38942.

Le 18 décembre 2015



Pièce jointe : document IPC/CE/48/1 Prov.